

6297402

11/117/

**L'AN DEUX MILLE QUATORZE,  
LE SIX JANVIER**

**A TARBES (Hautes-Pyrénées), 7, Place Jean Jaurès, au siège de l'Office Notarial, ci-après nommé,**

**Maître Isabelle BANDERA-TOULOUSE, Notaire soussigné, membre de la Société Civile Professionnelle «Frank CARNEJAC, Marc CHATEAUNEUF, Isabelle BANDERA-TOULOUSE, Marie-Christine SEMPE et Pierre-Henri TOULOUSE, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à TARBES, 7, Place Jean Jaurès,**

**Avec la participation de Maître Hélène SARRELABOUT-BERGERET, notaire à RABASTENS-DE-BIGORRE, assistant le VENDEUR.**

**A RECU LA PRESENTE VENTE à la requête des parties ci-après identifiées.**

Cet acte comprend deux parties pour répondre aux exigences de la publicité foncière, néanmoins l'ensemble de l'acte et de ses annexes forme un contrat indissociable et unique.

La première partie dite « partie normalisée » constitue le document hypothécaire normalisé et contient toutes les énonciations nécessaires tant à la publication au fichier qu'à la détermination de l'assiette et au contrôle du calcul de tous impôts, droits et taxes afférents à la présente vente, ainsi que toutes les interventions éventuelles nécessaires à la perfection de l'acte.

La seconde partie dite « partie développée » comporte des informations, dispositions et conventions sans incidence pour la publicité foncière de l'acte ni pour le calcul de l'assiette des droits et taxes afférents à la présente vente.

**PARTIE NORMALISEE**  
**IDENTIFICATION DES PARTIES**

**VENDEUR**

Madame Sophie Jacqueline Marie Pierre PELTIER, retraitée, demeurant à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014) 36 rue Friant.

Née à BAGNERES-DE-BIGORRE (65200), le 26 août 1956.

Veuve de Monsieur Vianney Jean Dominique ROUMAIN DE LA TOUCHE et non remariée.

W

SA

SB

7

Non liée par un pacte civil de solidarité.  
De nationalité française.  
Résidente au sens de la réglementation fiscale.

### ACQUEREUR

La Société dénommée **FEZZAN**, Société civile immobilière au capital de 1500 €, dont le siège est à **TARBES (65000)**, 40 rue du Corps Franc Pommies, identifiée au SIREN sous le numéro 539592048 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de **TARBES**.

### QUOTITES ACQUISES

La **SCI FEZZAN** acquiert la pleine propriété du **BIEN** objet de la vente.

### DECLARATIONS DES PARTIES SUR LEUR CAPACITE

Les parties, et le cas échéant leurs représentants, attestent que rien ne peut limiter leur capacité pour l'exécution des engagements qu'elles prennent aux présentes et elles déclarent notamment :

- Que leurs caractéristiques indiquées en tête des présentes telles que nationalité, domicile, siège, état-civil, capital, numéro d'immatriculation, sont exactes.
- Qu'elles ne sont pas en état de cessation de paiement, de redressement ou liquidation judiciaire ou sous procédure de sauvegarde des entreprises.
- Qu'elles n'ont pas été associées dans une société mise en liquidation judiciaire suivant jugement publié depuis moins de cinq ans et dans laquelle elles étaient tenues indéfiniment et solidairement ou seulement conjointement, du passif social, ce délai de cinq ans marquant la prescription des actions de droit commun et de celle en recouvrement à l'endroit des associés (BOI-REC-SOLID-20-10-20-20120912).
- Qu'elles ne sont concernées, en ce qui concerne les personnes physiques :
  - . Par aucune des mesures légales des majeurs protégés sauf, le cas échéant, ce qui peut être spécifié aux présentes pour le cas où l'une d'entre elles ferait l'objet d'une telle mesure.
  - . Par aucune des dispositions du Code de la consommation sur le règlement des situations de surendettement.
- Qu'elles ne sont concernées, en ce qui concerne les personnes morales :
  - . Par aucune demande en nullité ou dissolution.

### ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, les parties élisent domicile en leur demeure ou siège respectif tel qu'indiqué en fin des présentes au paragraphe "TITRES – CORRESPONDANCE – RENVOI DES PIECES".

Toutefois, pour la publicité foncière, l'envoi des pièces et la correspondance s'y rapportant, domicile est élu en l'office notarial.

### PRESENCE - REPRESENTATION

- Madame Sophie PELTIER, veuve de Monsieur Vianney Jean Dominique ROUMAIN DE LA TOUCHE à ce non présent mais représentée par Mademoiselle Sophie BAT, notaire assistante, domiciliée en cette qualité au 7 Place Jean Jaurès 65000 TARBES en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés aux termes d'une procuration sous seing privé en date à RABASTENS DE BIGORRE, du 6 décembre 2013, dont l'original est demeuré ci-annexé.

- La Société dénommée FEZZAN est représentée à l'acte par Monsieur Yahya **ABDUSSALAM**, homme d'affaires, né à AIN DJAMENA (TCHAD) le 21 octobre 1960, demeurant à TARBES (65000), 40 rue du Corps Franc Pommies, marié à la mairie de TARBES (65000) le 22 septembre 1984 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable avec Madame Gema Margarita Ana-Maria **JUAREZ**,

Handwritten marks at the bottom of the page: a stylized signature on the left, the number '081' in the center, a signature 'SB' on the right, and a large number '7' on the far right.

tous actes complémentaires ou rectificatifs pour mettre le présent acte en concordance avec les documents hypothécaires, cadastraux ou d'état civil.

#### AFFIRMATION DE SINCERITE

Les parties affirment, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que le présent acte exprime l'intégralité du prix convenu ; elles reconnaissent avoir été informées par le notaire soussigné des peines encourues en cas d'inexactitude de cette affirmation.

Le notaire soussigné affirme qu'à sa connaissance le présent acte n'est modifié ni contredit par aucune contre lettre contenant augmentation du prix.

#### MENTION LEGALE D'INFORMATION

Conformément à l'article 32 de la loi n°78-17 «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978 modifiée, l'office notarial dispose d'un traitement informatique pour l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes. A cette fin, l'office est amené à enregistrer des données concernant les parties et à les transmettre à certaines administrations, notamment auprès du service de la publicité foncière compétent et à des fins comptables et fiscales. Pour les seuls actes relatifs aux mutations immobilières, certaines données sur le bien et son prix, sauf opposition de la part d'une partie auprès de l'office, seront transcrites dans une base de données immobilières à des fins statistiques.

Chaque partie peut exercer ses droits d'accès et de rectification aux données la concernant auprès de l'ADSN : service Correspondant à la Protection des Données, 95 avenue des Logissons 13107 VENELLES cpd-adsn@notaires.fr, 0820.845.988.

#### CERTIFICATION D'IDENTITE

Le notaire soussigné certifie que l'identité complète des parties, personnes physiques et morales, dénommées dans le présent acte, telle qu'elle est indiquée en tête à la suite de leur nom et dénomination, lui a été régulièrement justifiée en ce qui concerne la ou les personnes physiques au vu d'un extrait d'acte de naissance, et en ce qui concerne la personne morale dénommée FEZZAN au vu d'un extrait modèle K Bis délivré par le greffe du Tribunal de commerce de TARBES.

#### FORMALISME LIE AUX ANNEXES

Les annexes, s'il en existe, font partie intégrante de la minute.

Lorsque l'acte est établi sur support papier les pièces annexées à l'acte sont revêtues d'une mention constatant cette annexe et signée du notaire.

Si l'acte est établi sur support électronique, la signature du notaire en fin d'acte vaut également pour ses annexes.

#### DONT ACTE sur dix-neuf pages

##### Comprenant

- renvoi approuvé : /
- blanc barré : /
- ligne entière rayée : /
- nombre rayé : /
- mot rayé : /

##### Paraphes

W      C8A ?  
87

Fait et passé aux lieu, jour, mois et an ci-dessus indiqués.

Après lecture faite, les parties ont signé le présent acte avec le notaire soussigné.

**Copie Authentique sur 20 pages**  
**Contenant :**

- renvoi approuvé
- barre tirée dans des blancs
- ligne entière rayée
- chiffre rayé nul
- mot nul

**POUR COPIE AUTHENTIQUE**

**Collationnée et certifiée conforme à la minute**

